

NOTE D'INFORMATION PREALABLE A LA REALISATION D'UNE GASTROSCOPIE

Cette note est destinée à vous informer sur l'examen gastroscopie que vous m'avez demandé de pratiquer sur votre cheval :

La gastroscopie est un examen médical permettant, à l'aide d'un système vidéo intégré dans un long endoscope, de visualiser l'œsophage, l'estomac et le début du duodénum (petit intestin). Elle est le seul examen fiable qui permet de juger de l'étendue et de la sévérité des lésions et d'en suivre l'évolution.

Elle est réalisée sur cheval debout tranquilisé. Le tube est introduit à la manière d'une sonde naso-gastrique. Il s'agit d'une intervention non invasive, dans de rares cas de petits saignements bénins peuvent survenir à l'introduction du tube.

Afin de pouvoir réaliser cet examen, il est nécessaire de faire une diète alimentaire de 24 heures (pas d'aliment concentré, ni de foin, mettre un panier de jeun si nécessaire) et hydrique 12h avant (couper l'eau).

Gastroscopie prévue le :

Je soussigné (e) :

Propriétaire ou Gardien dûment mandaté par le propriétaire

Du cheval :

Le

A

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »